



Vous souhaitez faire un baptême républicain (baptême civil) ?

Une démarche [simple](#) :

- Une date et un horaire pour la cérémonie sont à soumettre à l'appréciation de M. le Maire à mairie@neuville-st-vaast.fr.
- Les documents à fournir :
 - Photocopie du livret de famille
 - Photocopie des cartes d'identité des parents, des parrain et marraine
 - Les adresses postales des parrain et marraine
 - Un justificatif de domicile
- *Les échanges dématérialisés sont privilégiés pour la constitution du dossier.*